

CISION CODE 35
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations

Le gouvernement du Québec accorde plus de 4 M\$ à Amqui pour son nouvel hôtel de ville

Amqui, le 4 juillet 2024. – De passage à Amqui, la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, est fière d'annoncer qu'une somme de 4 032 330 \$ a été accordée à la Ville d'Amqui pour la relocalisation de son hôtel de ville, dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI).

Le bâtiment actuel est désuet et situé dans une zone à risque élevé d'inondation. Le nouvel hôtel de ville sera connecté au centre récréoculturel d'Amqui, permettant ainsi de regrouper et d'optimiser divers services à la population.

Citations :

« Notre gouvernement a à cœur de soutenir les municipalités aux prises avec des problématiques d'inondation. C'est pourquoi nous avons développé le PRAFI, par le biais duquel nous accompagnons le milieu municipal et l'aidons à devenir plus résilient et à réaliser des projets innovants. C'est essentiel que la population soit desservie par des infrastructures modernes, sécuritaires, et de qualité. Je suis fière que nous contribuions aujourd'hui à offrir aux gens d'Amqui un lieu de services et de travail qui répond à ces critères! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Je suis heureuse des investissements consentis par notre gouvernement au Bas-Saint-Laurent pour soutenir l'adaptation des communautés aux changements climatiques. L'hôtel de ville d'Amqui subissait depuis de nombreuses années les impacts des inondations; grâce à la collaboration qui s'est opérée avec la Ville et au travail des équipes du gouvernement qui l'ont accompagnée, nous mettons en œuvre une solution à long terme. »

Maité Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et députée de Rimouski

« Je me réjouis pour la Ville d'Amqui, qui aura bientôt un nouvel hôtel de ville situé en dehors de la zone inondable. Le bâtiment répondra davantage aux besoins de la Ville, en plus d'être annexé au centre récréoculturel, ce qui le rend optimal pour le personnel et la population! »

Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia

« Plusieurs scénarios ont été étudiés au cours des dernières années. Le projet retenu est celui qui, grâce à l'aide financière accordée, répondra le mieux aux besoins de la Ville, tout en étant le plus avantageux pour les citoyennes et citoyens d'Amqui. Nous

remercions le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour sa subvention dans le cadre du PRAFI; le nouveau bâtiment permettra d'offrir de meilleurs services à la population et d'améliorer la qualité de vie des employées et employés, tout en représentant fidèlement l'image de notre ville. »

Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui

Faits saillants :

- L'aide financière du [PRAFI](#) provient du volet [Résilience des communautés et relocalisation](#). Le programme est sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Ce volet est accompagné d'un investissement de 75 millions de dollars pour soutenir le milieu municipal dans la réalisation de projets de relocalisation et de réduction de la vulnérabilité de bâtiments municipaux et patrimoniaux, en vue d'accroître la sécurité des personnes et la protection des biens dans les milieux bâtis face aux risques d'inondation.
- Le PRAFI – Volet [Résilience des communautés et relocalisation](#) répond à la mesure 11, « Soutenir la mise en place de mesures visant la relocalisation de bâtiments hors de secteurs jugés à risque élevé d'inondations », du [Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie](#), déployé par le gouvernement du Québec pour agir à l'égard des impacts liés aux inondations. Il s'inscrit également dans la mesure 3.1.2 du [Plan pour une économie verte 2030](#), qui vise à prévenir les risques liés aux inondations de manière à renforcer la résilience du Québec face aux conséquences des changements climatiques.
- Rappelons que les [10 bureaux de projets](#) déployés dans les bassins versants prioritaires aux prises avec des problématiques d'inondations récurrentes offrent un accompagnement aux organismes municipaux, notamment pour le dépôt de projets dans le cadre du PRAFI.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



x.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Source : **Élodie Masson**
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
367 990-8017
Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca

Information : **Équipe des relations de presse**
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746

Rachèle Leblanc
Attachée régionale
Cabinet de la ministre responsable
de la région du Bas-Saint-Laurent
418 392-9995